

LES CORBIÈRES

Un vaste ensemble montagneux viticole et boisé aux reliefs marqués



Depuis la D212 - Lagrasse dans la vallée de l'Orbieu et son arrière-plan montagneux

Territoires Paysages

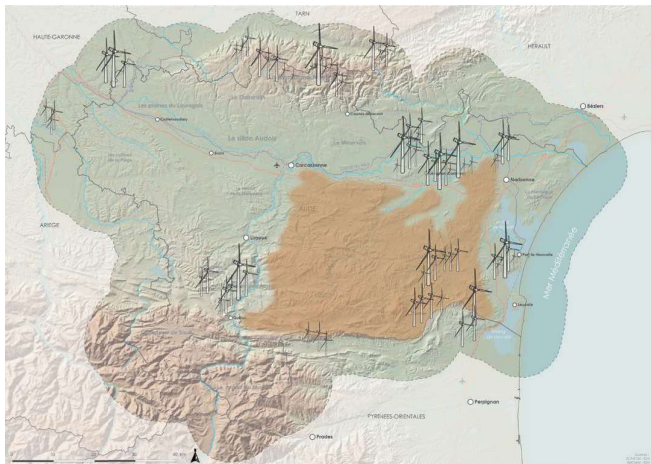

**PRÉFÈTE
DE L'AUDE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'analyse des sensibilités paysagères au regard du développement éolien terrestre s'inscrit dans la poursuite du plan de gestion des paysages audois de 2005. Elle s'appuie sur les données et références en lien avec le paysage, en particulier l'atlas départemental des paysages de l'Aude réalisé en 2006 par la DREAL Languedoc-Roussillon.

Les données concernant le contexte éolien sont arrêtées au 31 décembre 2019.

Les photos sont numérotées et localisées sur les cartes. La distance de la prise de vue avec les parcs éoliens (D), la hauteur des éoliennes (H) ou la hauteur des reliefs marquants (Hr) sont précisées sur les photos de manière à évaluer la profondeur des perspectives et les rapports d'échelle.

Situation



Localisation de l'ensemble paysager au sein du département

Des reliefs marqués, cadrés par de grandes vallées et des franges hautes

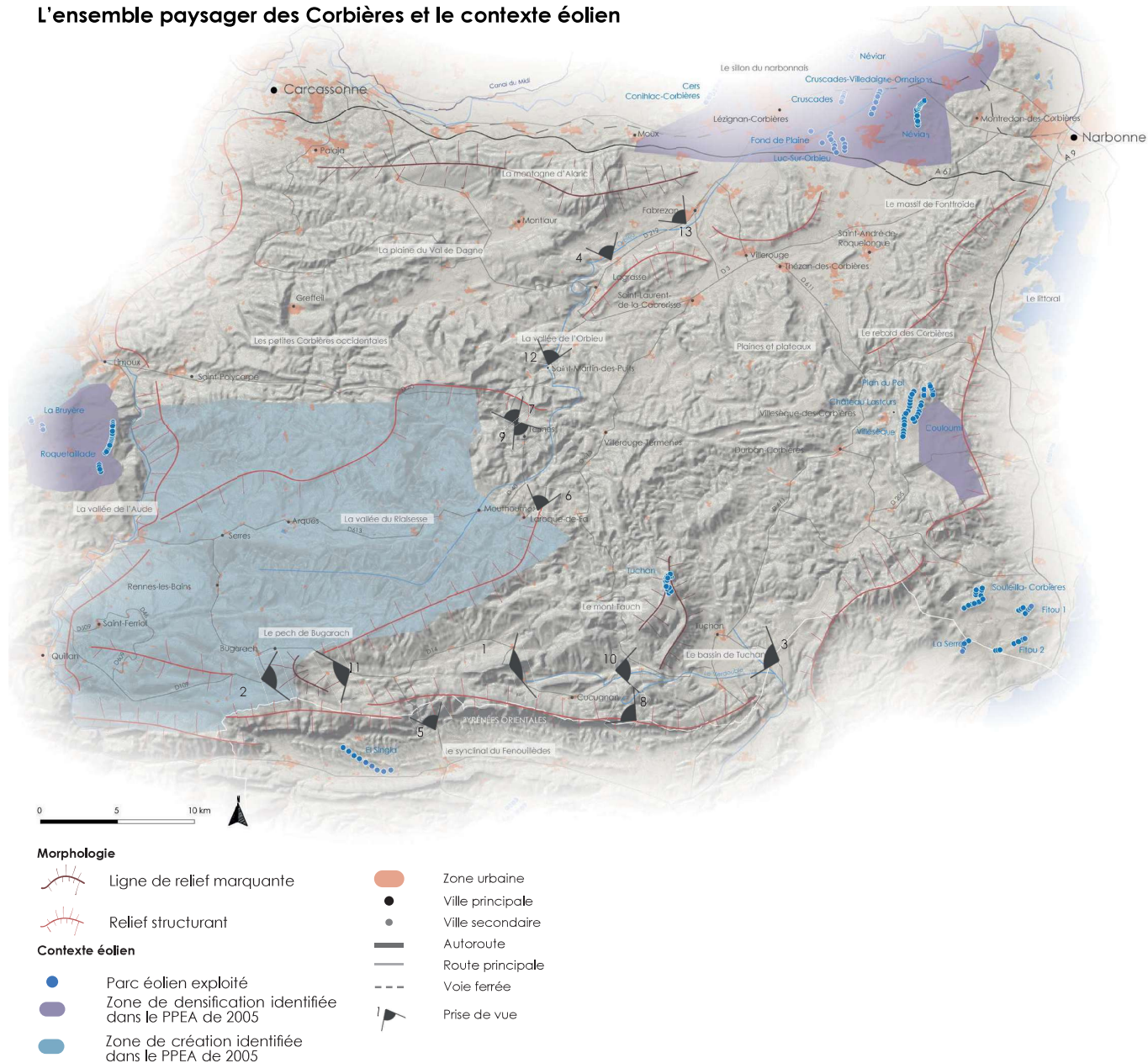
Les Corbières occupent **1/4 de la superficie du département de l'Aude** (34 km de long sur 54 km de large). Elles sont un assemblage de **différents reliefs prononcés, isolés** par la vallée de l'Aude, le sillon du narbonnais, le littoral et le synclinal du Fenouillèdes.

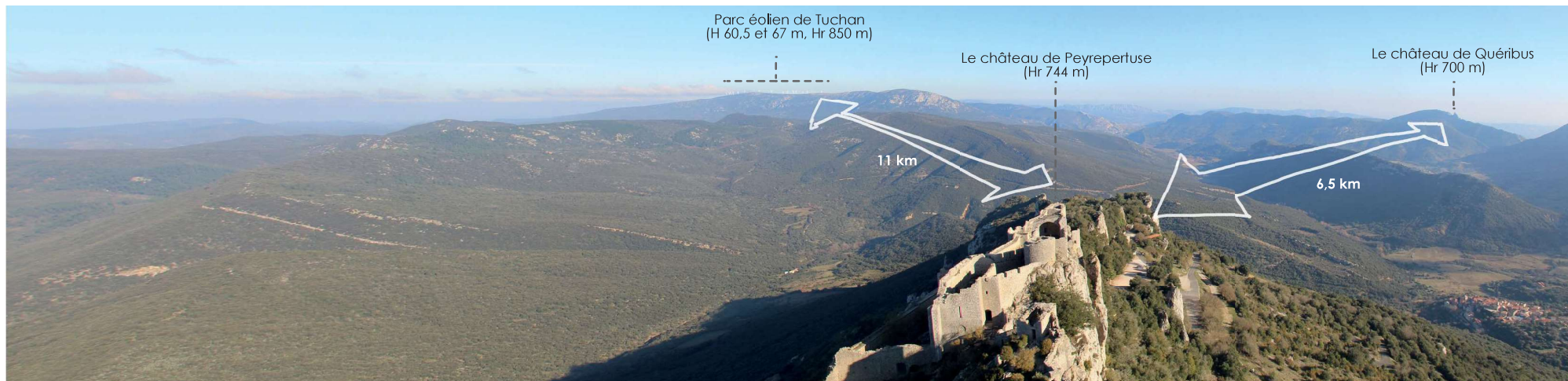
Le **relief est resserré, difficilement accessible**. La présence urbaine reste discrète, sauf au nord vers le sillon du narbonnais où les villages s'entremêlent à la **vigne** qui prend le pas sur la **forêt et la garrigue**.

Les **rebords et les franges** des Corbières ainsi que les reliefs marquants internes (le pech de Bugarach 1230 m, le mont Tauch 917 m et la montagne d'Alaric 600 m) **sont les rares éléments perceptibles depuis les autres ensembles paysagers**, situés à une altitude plus basse.

Dans cet ensemble minéral et végétal, le parc éolien de Tuchan, situé sur **le mont Tauch** identifiable par son profil tabulaire singulier, domine dans le grand paysage. Par leur situation dominante, les éoliennes rayonnent à plus large échelle que le massif des Corbières. Elles s'inscrivent dans les perspectives depuis le littoral audois comme celui des Pyrénées-Orientales.

L'ensemble paysager des Corbières et le contexte éolien





1- Depuis le château de Peyrepertuse, le lien visuel avec le château de Quéribus est concurrencé par les éoliennes de Tuchan, situées au centre du panorama sur le mont Tauch, dominant le paysage des Corbières

Un vaste massif aux formes variées dominé par le parc éolien de Tuchan

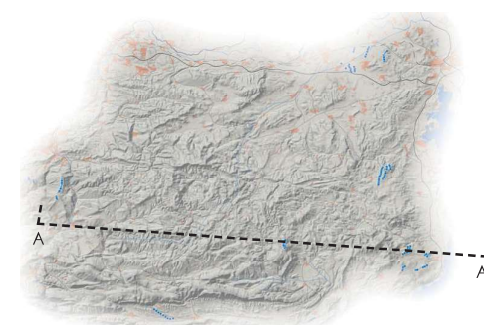
Le relief des Corbières se décline sous plusieurs structures topographiques allant du sud au nord des **Hautes-Corbières** (autour du pech de Bugarach et du mont Tauch) aux basses Corbières animées de **plateaux**, de **massifs isolés** (montagne d'Alaric, massif de Fontfroide), de **larges vallées** (l'Orbieu, le Riassesse...) s'ouvrant en **larges bassins** (Tuchan) et se terminant par des **plaines**.

Plusieurs **cours d'eau ont creusé la roche**, donnant ainsi à la morphologie des formes diversifiées : **pentcs raides et saillantes, falaises, collines douces** ou **larges dépressions**.

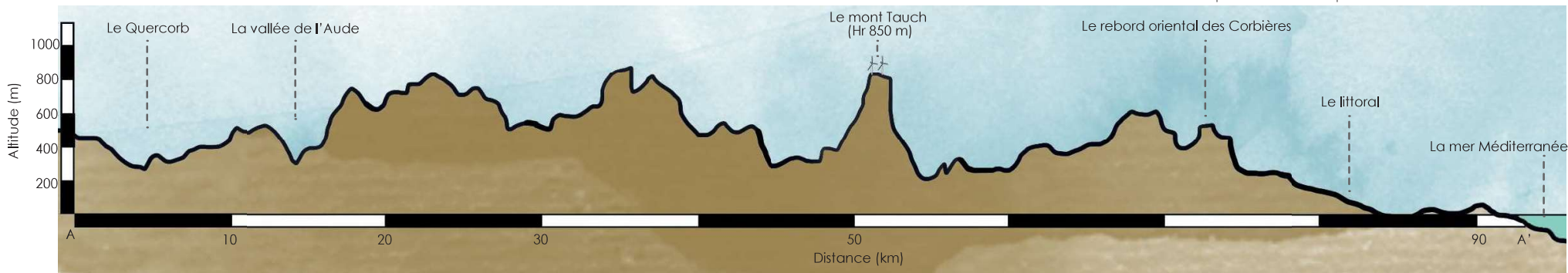
Dans les Hautes-Corbières, le **parc éolien de Tuchan se déroule au sommet du mont Tauch**, reconnaissable à sa forme en « table », longue et massive. Le mont Tauch forme, avec le pech de Bugarach, un relief marquant dans le très grand paysage.

Il constitue un point de repère visuel dans le relief chahuté des Corbières. L'étalement des éoliennes le long de ce haut-segment crée une **vision forte et marquante**.

Les parcs éoliens du Plan du Pal, de Château Lastours, Couloumi et de Villesèque restent isolés visuellement du cœur du massif. Situés sur le rebord oriental des Corbières, ils dominent les plaines et les étangs du littoral.



Emplacement de la coupe



Coupe topographique traversant d'ouest en est l'ensemble paysager

Ambiances paysagères

Des reliefs singuliers marquants à l'échelle du grand paysage

Le pech de Bugarach, le mont Tauch, la montagne d'Alaric forment les lignes saillantes du massif des Corbières. **Les silhouettes singulières des reliefs dessinent les lignes de force des Corbières** perceptibles à l'échelle du très grand paysage comme depuis le pic de Nore sur la montagne Noire.



2- Le pech de Bugarach

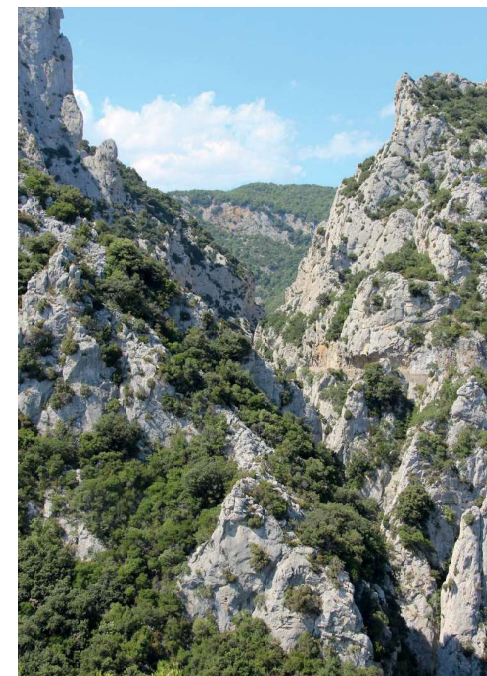
Les reliefs sont entrecoupés de vallées ou de gorges nettement dessinées qui composent d'impressionnants paysages en creusant les montagnes et en mettant à nu les roches. C'est le cas des gorges de Galamus taillées par le passage de l'Agly au travers d'une épaisse échine de calcaires massifs du Jurassique.



3- Le mont Tauch



4- La montagne d'Alaric, face sud



5- Les gorges de Galamus



6- Les gorges de Laroque-de-Fa

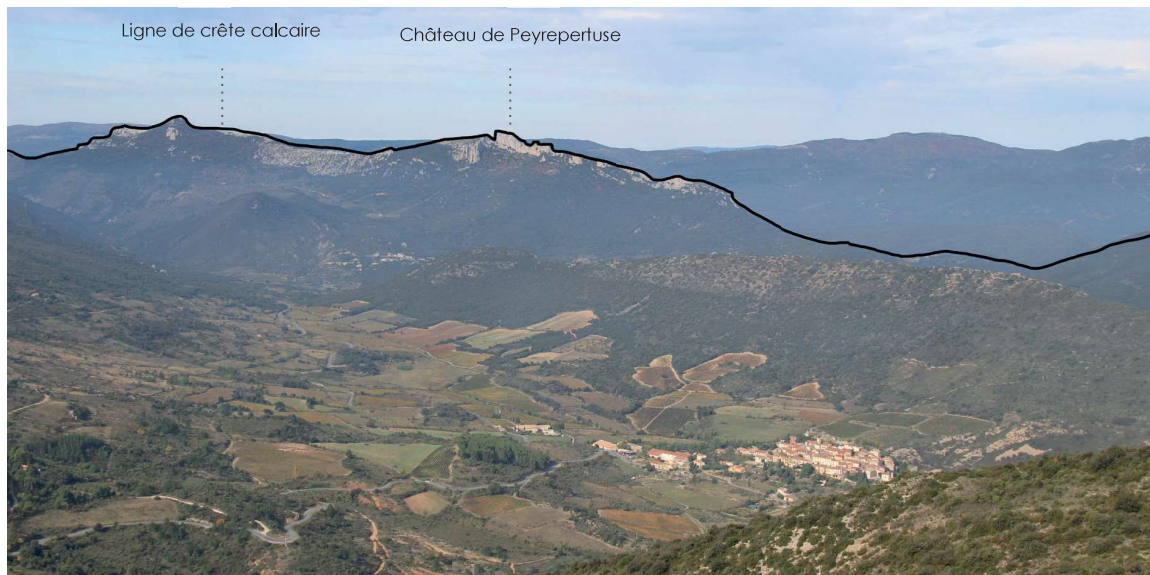


7- Les gorges de Termes

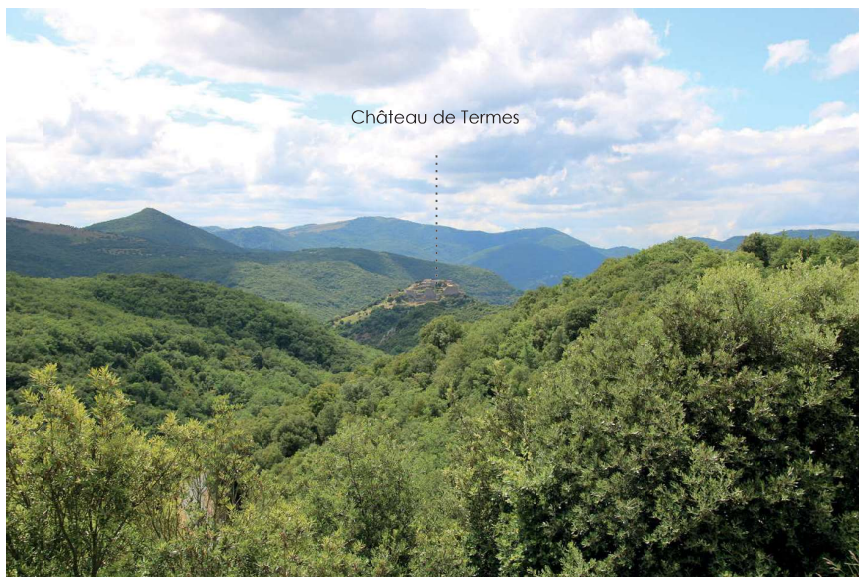
Ambiances paysagères

Un patrimoine bâti en mimétisme avec la roche et les lignes de relief

Le paysage des Corbières témoigne d'un riche patrimoine bâti historique et religieux. Les châteaux cathares, inscrits sur la liste nationale indicative et candidats au patrimoine mondial UNESCO, notamment pour leur implantation défensive spectaculaire, et les autres forteresses ou constructions présentes sur les pentes témoignent d'une ingénieuse implantation dans le prolongement de la ligne de relief. Les matériaux de construction issus des substrats locaux renforcent l'insertion de chaque monument. **L'ingénieuse harmonie entre reliefs et monuments donne au paysage un caractère unique et remarquable qui fait la singularité des paysages des Corbières.**



8- La blancheur du château de Peyrepertuse dans l'alignement de la ligne de crête calcaire



9- Le château de Termes en sentinelle au cœur du massif des Corbières



10- Le château de Padern dans le prolongement des teintes et de la falaise surplombant le village



11- Depuis la D109, la singularité du pech de Bugarach participe au caractère remarquable du paysage des Corbières

Des villages blottis dans des sites remarquables

Au cœur du massif, les villages présentent un bâti simple et de qualité, souvent bien conservé. Ils sont accessibles par des routes très sinueuses aux panoramas prestigieux.

Les sites naturels sont souvent enrichis par les sites bâtis des villages. Les ruines des châteaux composent ainsi des paysages remarquables comme à Padern où les maisons alignées le long du Verdoubte sont dominées par les imposantes ruines d'un château féodal perché sur une falaise ou à Termes où le village s'insère entre les pentes abruptes des gorges de Termet.

Au nord du massif, l'ouverture des vallées, la proximité des pôles urbains (Narbonne, Carcassonne) et la facilité des accès a favorisé un urbanisme récent plus lâche en périphérie des villages.



12- Depuis la D212, la route au cœur des Corbières suit les plissements du relief, le parcours est lent et enfermé dans la forêt

Une végétation contrastée

Les différents substrats issus des couches géologiques complexes entraînent une différenciation du couvert végétal selon les substrats siliceux ou calcaires.

Le sud des Corbières est couvert de **forêts** ponctuellement ouvertes par des **prairies** qui s'insèrent sous forme de poches au cœur des vallées ou sur des plateaux. Au nord du massif, **les vignes** alternent avec la garrigue. Dans chaque panorama, les nuances de vert et de pierre évoquent le climat méditerranéen.



13- Depuis la D212, entre Lagrasse et Fabrezan, la montagne d'Alaric s'inscrit dans un vaste paysage couvert de vignes

Des paysages variés où dominent le minéral et le végétal

Les Corbières forment un paysage soudé par une topographie compressée dans laquelle s'expriment **des nuances aussi bien dans le relief, le climat, la végétation ou les panoramas.**

La traversée du territoire propose à la fois des paysages **méditerranéens** (Corbières orientales) et **montagnards** (Hautes-Corbières, Corbières occidentales...). **La richesse floristique et les ambiances évoluent par des jeux de proportions variables entre le minéral et le végétal.**

Contexte éolien

Le parc éolien de **Tuchan** (1 et 2) existait depuis 2001 et 2002 avec 15 machines de 60,5 m. En 2009, 3 éoliennes de 67 m se sont ajoutées aux premières. C'est le seul parc éolien présent dans le massif des Corbières. La position sommitale des éoliennes et la situation centrale du mont Tauch participent au rayonnement visuel des éoliennes dans le grand paysage.

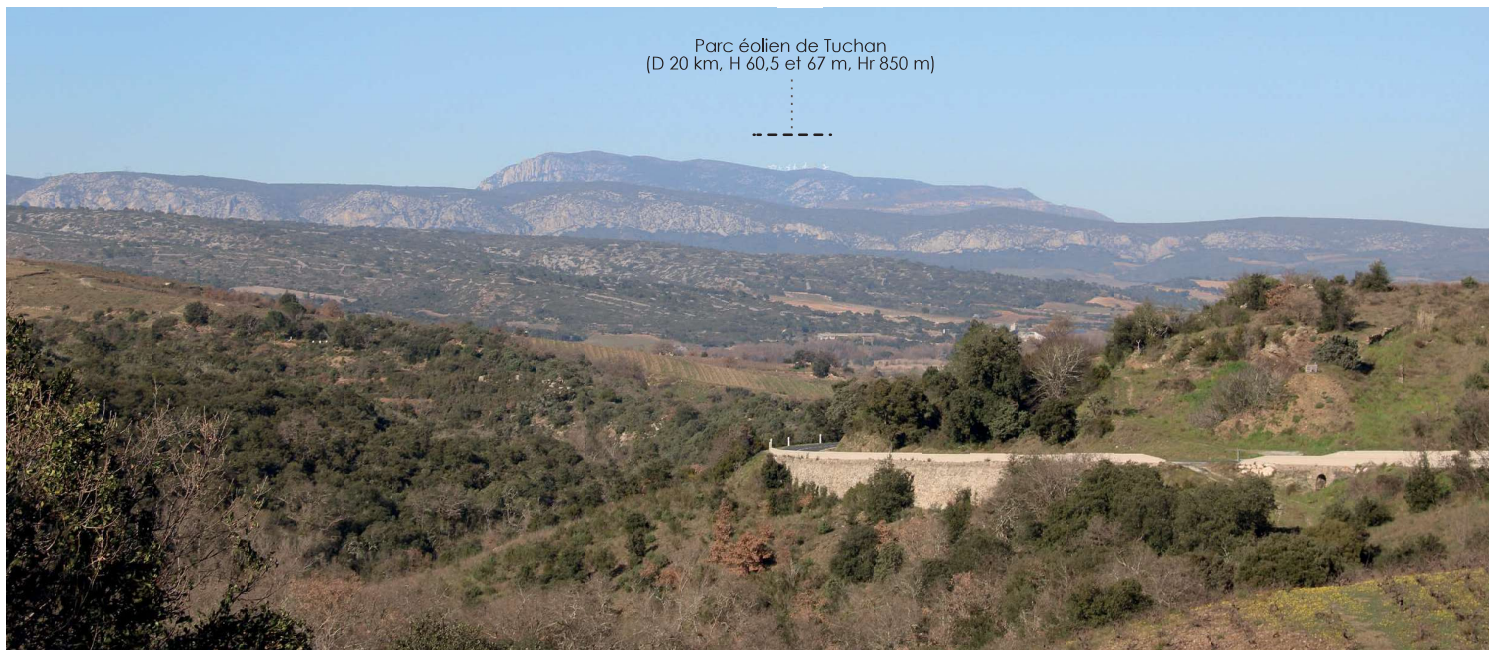
Les parcs éoliens de Villesèque, Plan du Pal, Château Lastours et de Couloumi, situés sur le rebord oriental des Corbières, sont isolés visuellement du massif. Ils influencent les perspectives depuis le littoral.

Le PPEA de 2005 identifie une vaste zone de création, recouvrant le quart sud-ouest du massif, dans laquelle aucun parc éolien n'a été développé et plusieurs projets ont été refusés.

En limite nord-ouest de cette zone, deux projets (12 éoliennes de 100 m) **Saint-Salvayre** et **Saint-Polycarpe** (l'Arsenal et le Planditou) ont été autorisés et devraient être construits et mis en service prochainement. En limites sud et est, deux projets éoliens ont été refusés ou rejetés principalement en raison de leur position sur les lignes de relief.

Trois projets ont été refusés dans la zone de création (**Les Fanges** en 2016, les **Hauts-Arbres** et **Villardebelle** en 2005) en raison de :

- leur position sur les lignes de relief, de la présence de sites emblématiques majeurs (site classé du pech de Bugarach et « inscription récente des forteresses de montagne sur la liste indicative française du patrimoine mondial de l'UNESCO »),
- leur implantation en lignes hétérogènes,
- l'impression de mitage qu'ils pourraient générer,
- le projet de PNR Corbières-Fenouillèdes.



Depuis les Pyrénées-Orientales (routes, belvédère de Força Réal), le parc éolien de Tuchan est visible

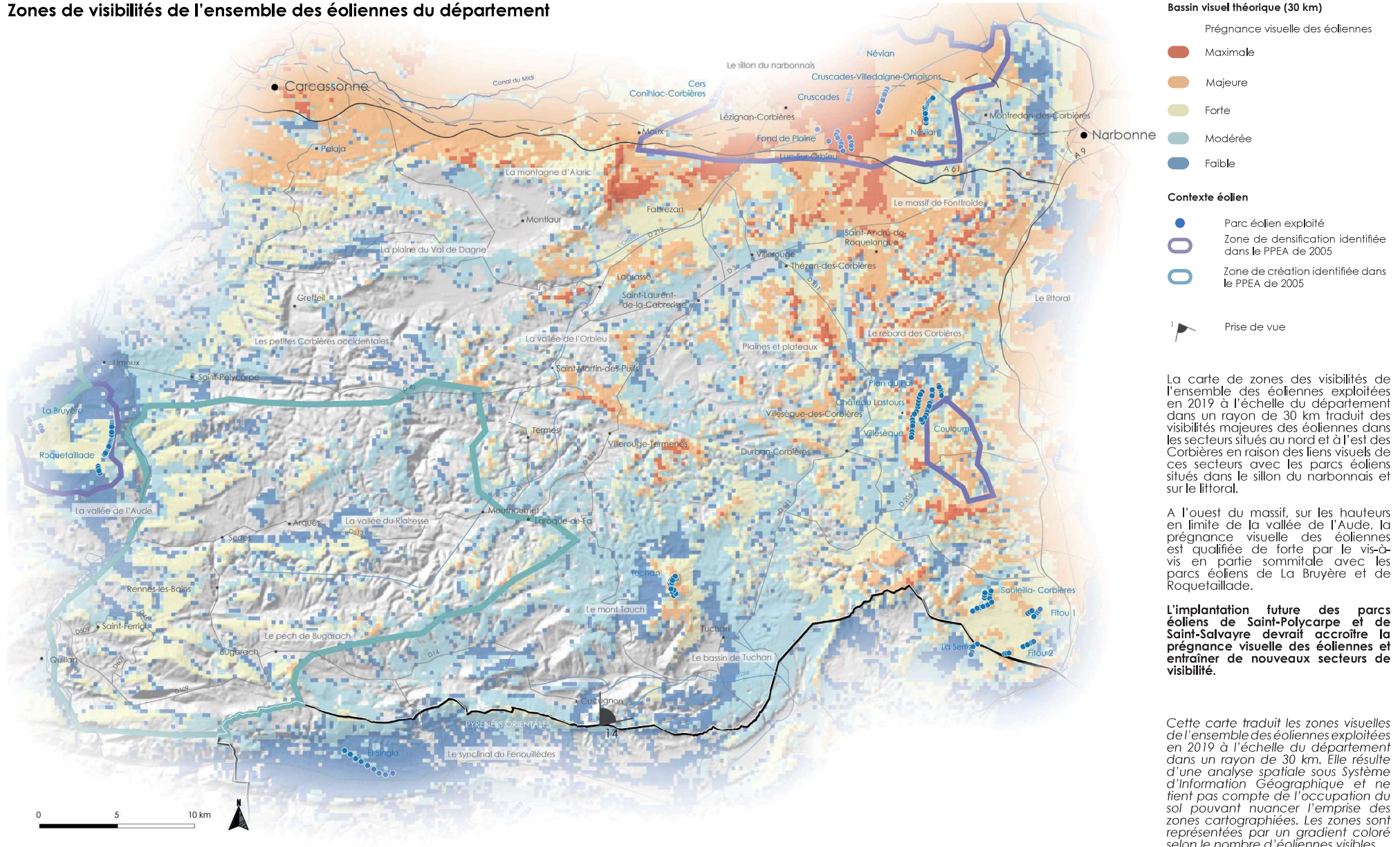
Trois projets ont été refusés en dehors de la zone de création (**Vallée du Paradis Villeneuve** en 2017 et **Vallée du Paradis Embres** en 2017, **Paziols-Elsam** en 2007) en raison de :

- leur position sur les lignes de relief structurant,
- la présence de sites emblématiques majeurs (site classé du pech de Bugarach et « inscription récente des forteresses de montagne sur la liste indicative française du patrimoine mondial de l'UNESCO »), et projet de PNR Corbières-Fenouillèdes),
- le risque de mitage,
- la banalisation du paysage par la présence de parcs éoliens,
- leur impact visuel fort dans le grand paysage.

Au sud du massif des Corbières dans le département des Pyrénées-Orientales, deux parcs éoliens ont récemment été implantés :

- le parc éolien d'**El Singla** en 2017, 9 éoliennes de 120 m situées sur les communes de Saint-Paul-de-Fenouillet et Prugnanes, en limite du périmètre du site classé du pech de Bugarach et de la crête nord du synclinal du Fenouillèdes, visibles depuis le château de Quéribus ;
- le parc éolien de **Fenouillèdes** en 2018, 11 éoliennes de 97 m réparties sur les communes de Saint-Arnac et de Lesquerde, visibles en limite sud du département de l'Aude depuis les points hauts panoramiques et fréquentés du château de Quéribus, monument historique classé, symbole de la candidature UNESCO des citadelles du vertige.

Zones de visibilité de l'ensemble des éoliennes du département



- Bassin visuel théorique (30 km)**
- Prégnance visuelle des éoliennes
- Maximale
 - Majeure
 - Forte
 - Modérée
 - Faible
- Contexte éolien**
- Parc éolien exploité
 - Zone de densification identifiée dans le PPEA de 2005
 - Zone de création identifiée dans le PPEA de 2005
- ↑ Prise de vue

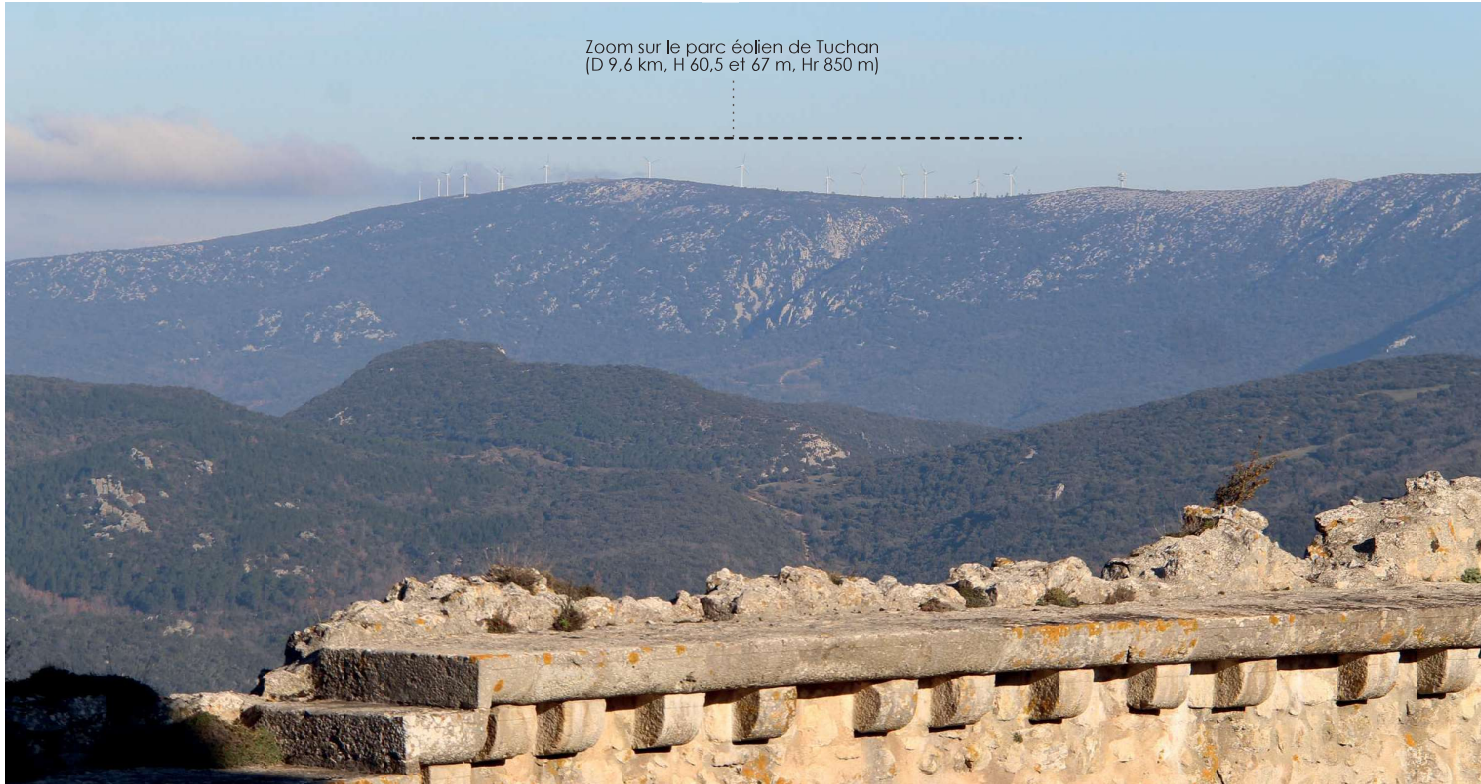
La carte de zones des visibilité de l'ensemble des éoliennes exploitées en 2019 à l'échelle du département dans un rayon de 30 km traduit des visibilité majeure des éoliennes dans les secteurs situés au nord et à l'est des Corbières en raison des liens visuels de ces secteurs avec les parcs éoliens situés dans le sillon du narbonnais et sur le littoral.

A l'ouest du massif, sur les hauteurs en limite de la vallée de l'Aude, la prégnance visuelle des éoliennes est qualifiée de forte par le vis-à-vis en partie sommitale avec les parcs éoliens de La Bruyère et de Roquetaillade.

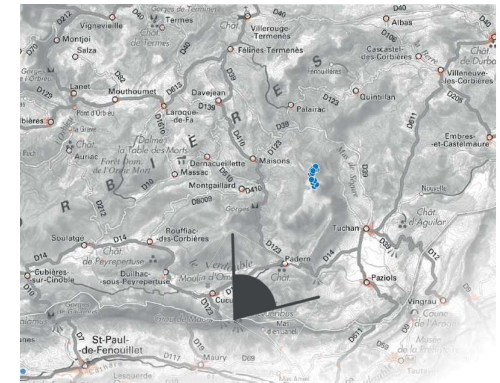
L'implantation future des parcs éoliens de Saint-Polycarpe et de Saint-Salvayre devrait accroître la prégnance visuelle des éoliennes et entraîner de nouveaux secteurs de visibilité.

Cette carte traduit les zones visuelles de l'ensemble des éoliennes exploitées en 2019 à l'échelle du département dans un rayon de 30 km. Elle résulte d'une analyse spatiale sous Système d'Information Géographique et ne tient pas compte de l'occupation du sol pouvant nuancer l'emprise des zones cartographiées. Les zones sont représentées par un gradient coloré selon le nombre d'éoliennes visibles.

Parc éolien de Tuchan



Zoom sur le parc éolien de Tuchan
(D 9,6 km, H 60,5 et 67 m, Hr 850 m)



14- Depuis le château de Peyreperouse, le zoom sur les éoliennes de Tuchan montre le déploiement désordonné des machines qui brouille la régularité et la lisibilité du mont Tauch

Le parc éolien de Tuchan a été construit en trois étapes non successives en 2001 et 2002 et la dernière (3 éoliennes) en 2005, soit après le PPEA de 2005 et en dehors de la zone de création identifiée.

Le parc éolien de Tuchan domine le sud-est des Corbières. Il est particulièrement visible depuis les châteaux cathares de Peyreperouse (à 10 km), Quéribus (12 km) et Aguilar (6 km), tous monuments historiques classés et en candidature UNESCO au titre des citadelles du vertige.

Les **18 machines** sont agencées en **2 lignes courbes**. Ainsi implantées, les éoliennes se déploient sur la moitié de la partie sommitale du mont Tauch avec une superposition des mâts dans l'ensemble des champs visuels en direction du parc.

L'**implantation désordonnée** des éoliennes surcharge et brouille les perspectives et les panoramas sur la silhouette repère que constitue le mont Tauch dans le grand paysage. L'implantation des éoliennes va à l'encontre de l'ingéniosité et de la qualité des éléments bâtis historiquement présents.

Les éoliennes du parc de Tuchan sont **isolées dans le grand paysage des Corbières** et ses périphéries. La présence centrale des éoliennes interfère avec les caractères remarquables du paysage. La puissance de la naturalité du paysage, la qualité et le spectaculaire du patrimoine historique sont diminuées par les éoliennes de Tuchan.

Au delà d'un aménagement contemporain désordonné, lisible depuis des panoramas spectaculaires, c'est **le choix du site d'implantation qui interpelle par son incohérence paysagère, culturelle et historique.**

Parc éolien de Tuchan

Mise en service : 2001, 2002 et 2009
Puissance : 25,2 MW
Nombre d'éoliennes : 18
Hauteur totale : 60,5 et 67 m
Développeur : SOLLDEV – Valeco

Composantes paysagères

Des forêts et prairies d'altitude dominées par l'éolien

Les Corbières accueillent **une strate arbustive dense**. Les altitudes, les reliefs et les substrats font varier les types de couverts.

La forêt et les prairies aux **ambiances montagnardes à proximité du pech de Bugarach** s'ouvrent sur les hauteurs des Corbières occidentales et laissent place à de grands panoramas où le regard porte loin.

Depuis ces franges hautes, le parc éolien de Roquetaillade, composé de 28 éoliennes implantées sur les hauteurs de la vallée de l'Aude au sud de Limoux, se positionne en vis-à-vis avec le secteur de Saint-Polycarpe et de Saint-Salvayre, où 12 éoliennes vont prochainement être implantées.

Le grand paysage des parties hautes du massif des Corbières est progressivement gagné par des parcs éoliens d'envergure. Ces hauts panoramas sur l'éolien s'opposent au paysage intime et refermé des vallées et gorges qui animent le cœur des Corbières.

Les paysages de forêts et prairies d'altitude des Corbières sont progressivement dominés par l'éolien. Le paysage éolien contemporain de la strate haute des Corbières contrarie la portée naturelle, temporelle et exceptionnelle de la strate basse.



15- Depuis la D613 en sortant de Moutoumet, la poche agricole contraste avec l'ambiance forestière du territoire



16- Depuis le futur site d'implantation du parc éolien de Saint-Polycarpe, les éoliennes de Roquetaillade sont en vis-à-vis dans un paysage aux vues perçantes



17- Depuis un chemin dans la plaine du Val de Dagne, les prairies sont cadrées par la forêt, fermant ainsi les perspectives sur le lointain

Composantes paysagères

Des paysages viticoles soignés et entretenus

La vigne se cantonne dans les talwegs et les dépressions entre les reliefs. Elle dessine un paysage imbriqué où les parcelles cultivées, souvent de petite taille, s'insèrent au milieu des étendues de garrigue, révélant la topographie fine du terrain. Cette **mosaïque de vignes et de garrigue compose ainsi un paysage à la maille jardinée et soignée.**

Dans les Corbières orientales où le climat est plus sec, le paysage viticole du sillon du narbonnais semble se prolonger (comme à Thézan-des-Corbières ou à Fabrezean) et créer de **vastes plaines cultivées**, cadrées par des reliefs boisés.

Plus au sud, comme à Serres, Rennes-les-Bains, Cucugnan ou encore dans le bassin de Tuchan, le vignoble forme l'écrin des villages.

La vigne est une composante singulière et vivante du paysage des Corbières. Elle ouvre le paysage, révèle sa topographie jusqu'à former souvent l'écrin des sites bâtis et villages remarquables.

L'éolien est absent des panoramas et perspectives portés par les vignes.



Parcs éoliens de Cers et de Conilhac-Corbières
(D 8 km, H 70 m et 93,5 m, Hr 200 m)

18- Depuis le vignoble autour de Fabrezean, les parcs éoliens de Cers et de Conilhac-Corbières annoncent la plaine du lézignanais



19- Depuis la D205, la poche viticole de Durban-Corbières est encadrée de forêt et de garrigue. Le paysage est entretenu et soigné



20- Depuis la D613, le village de Serres et son vignoble écrin forment un paysage singulier du massif des Corbières

Composantes paysagères

Un réseau routier en faveur de perspectives changeantes

Le massif des Corbières est maillé par un réseau routier révélant la morphologie du territoire. Les routes sinueuses et étroites du sud des Corbières s'opposent aux axes rapides et rectilignes de la partie nord.

La D611 et la D212 (environ 10 000 véhicules par jour en 2015) traversent de grands couloirs viticoles. Elles offrent de profonds points de fuite notamment en direction **des éoliennes du lézignanais**.

Dans les reliefs plus chahutés, les perspectives depuis les routes alternent entre parcours sous couvert forestier ou vues ouvertes par les plaines cultivées (D40, D613).

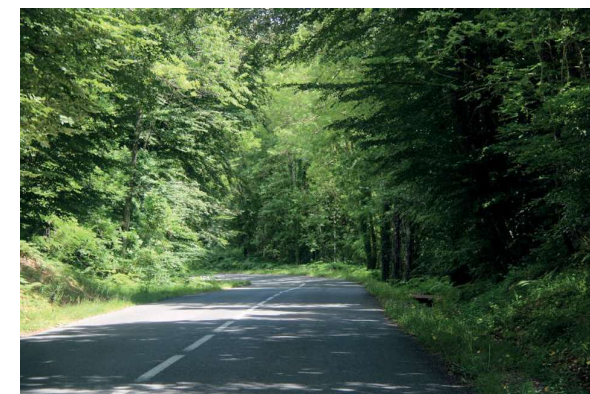
L'éolien se fait rare sauf depuis certains cols comme sur la D40 où le mont Tauch est visible par l'alignement de machines.



21- Depuis la D61, une vaste plaine viticole s'ouvre, encadrée de reliefs boisés



22- Depuis la D40, le mont Tauch est visible avec son long plateau singulier, signalé d'éoliennes



23- La D613 sous un couvert forestier obstruant les vues

Composantes paysagères

Une implantation urbaine marquant le relief

Les villages des Corbières apparaissent comme des îlots blottis dans la végétation (Saint-Martin-des-Puits, Lagrasse, Durban-Corbières, Arques...) ou accrochés aux reliefs, composant des silhouettes bâties bien visibles comme à Montjoï qui surplombe les gorges de l'Orbieu, ou à Cucugnan.

La majeure partie des villages s'identifie par un élément bâti caractéristique de leur silhouette, comme à Lagrasse. Cette singularité patrimoniale aide à leur identification dans le grand paysage et participe au caractère remarquable des Corbières.

En périphérie des Corbières, l'éolien concurrence les panoramas de quelques villages, à l'image des parcs éoliens de Villesèque, Plan du Pal, Château Lastours et Couloumi qui s'inscrivent en arrière-plan de la silhouette du village de Durban-Corbières.

Au nord-est du massif des Corbières, les villages de Saint-André-de-Roquelongue ou Fabrèzan sont associés visuellement aux **éoliennes du lézignanais**.

La superposition des éoliennes aux silhouettes villageoises entre le plus souvent en concurrence visuelle avec les éléments de patrimoine jusqu'à ôter le signature historique et culturelle préservée et transmise par la protection des monuments et des architectures singulières (à l'image de Durban).



24- Lagrasse dans son écrin de verdure est construit entre deux petits reliefs. Les vues sont lointaines et annoncent les Hautes-Corbières

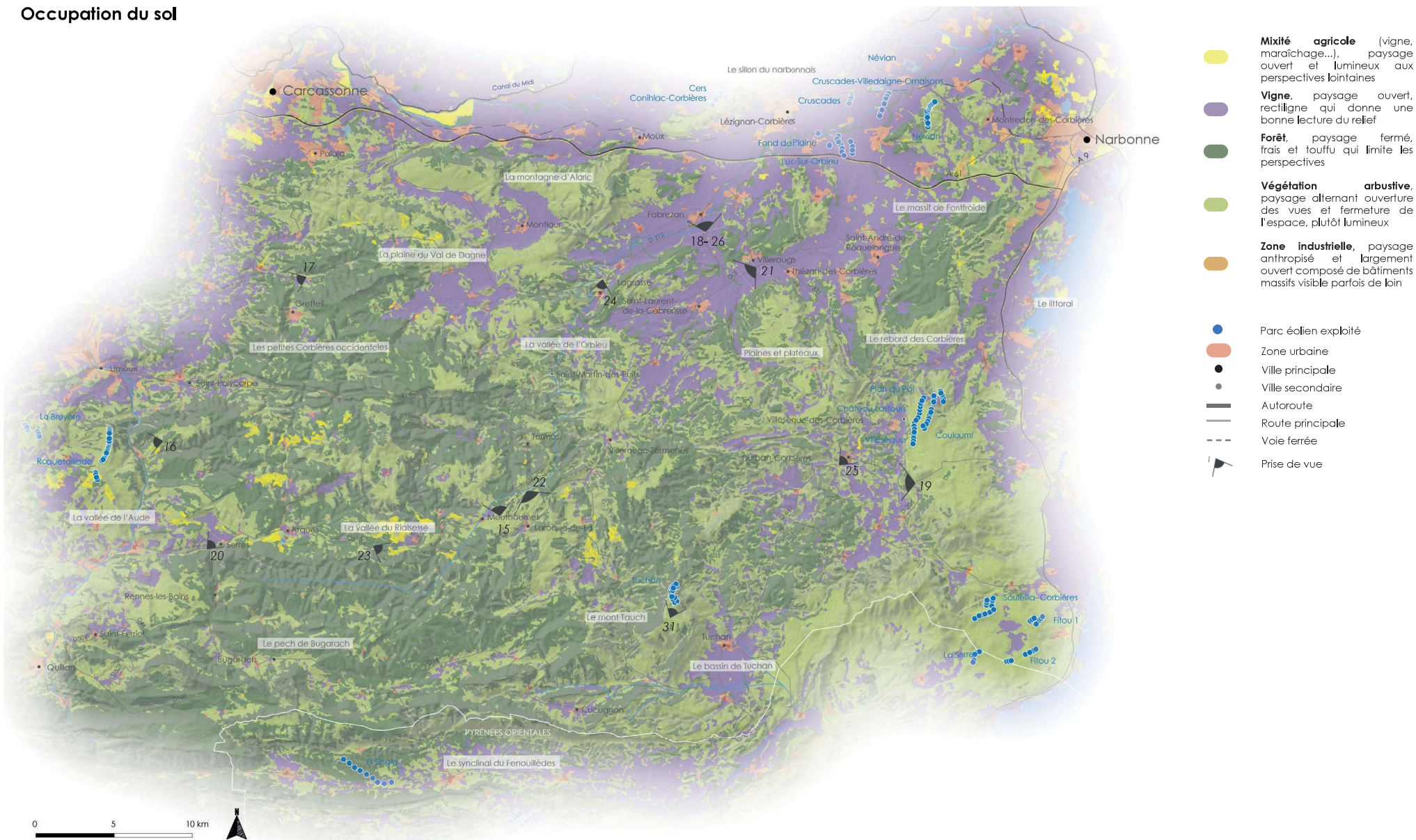


25- Le château de Durban annonçant la silhouette du village en concurrence visuelle avec les éoliennes de Villesèque, Plan du Pal, Château Lastours et Couloumi en arrière-plan



26- Depuis la D611, la tour de Fabrèzan (monument historique inscrit) apparaît dans le même champ visuel que les parcs éoliens de Cers et de Conilhac-Corbières, situés en périphérie de l'ensemble paysager des Corbières

Occupation du sol



Valeurs et protections patrimoniales

Des citadelles du vertige où l'éolien s'interpose

Les paysages spectaculaires des Corbières sont associés aux châteaux cathares. Ils attirent un nombre important de touristes et sont, à ce titre, un pilier de l'économie touristique du département.

Selon le bilan 2019 de l'agence de développement touristique de l'Aude, en 6 ans la fréquentation des sites « Pays Cathare » a progressé de 136 000 visiteurs (soit +13 %). Le château de Peyrepertuse est le 5ème site ayant enregistré la plus forte fréquentation (97 596 personnes en 2019), suivi en 7ème position par Quéribus (59 505 visiteurs) et en 9ème position par Lastours (43 296 personnes). Ces chiffres témoignent de l'importance économique que génèrent les châteaux cathares et de l'écrin paysager qui participe à la qualité de la découverte touristique.

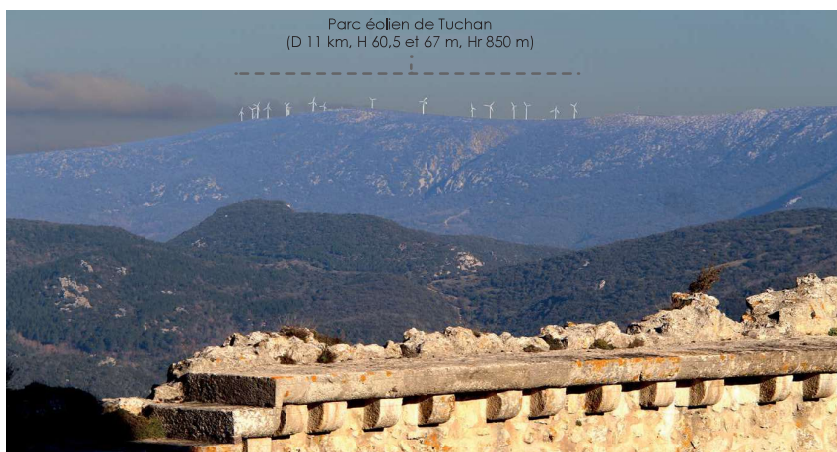
La situation spectaculaire des citadelles comme la qualité de la préservation des monuments constituent des témoins exceptionnels de l'histoire des lieux. Rebaptisées citadelles du vertige dans le cadre de leur inscription **sur la liste indicative française du patrimoine mondial de l'UNESCO**, les châteaux de Peyrepertuse, Quéribus, Aguilar et Termes composent des paysages uniques et singuliers.



27- Depuis le château de Quéribus, les éoliennes d'El Singla sont visibles dans le synclinal du Fenouillèdes



28- Depuis les hauteurs du château de Peyrepertuse, le parc éolien de Tuchan est au centre du panorama sur les Corbières



29- Depuis l'intérieur du château de Peyrepertuse, zoom sur le vis-à-vis avec les éoliennes du mont Tauch

Les panoramas lointains sur le grand paysage participent à la mise en scène émotionnelle de chaque site. **La présence d'éoliennes dans les panoramas d'exception contraste avec l'histoire des lieux, la qualité des sites et l'ingéniosité de la construction des citadelles.**

Le parc éolien de Tuchan et celui d'El Singla, situé dans les Pyrénées-Orientales, interfèrent avec le caractère spectaculaire et remarquable des paysages des citadelles du vertige. La verticalité des éoliennes, leur blancheur, leur implantation parfois désordonnée, leur mouvement, le symbolisme parfois «industriel» qu'elles évoquent, **disqualifient l'empreinte minérale, bâtie et immuable des citadelles du vertige.**

Valeurs et protections patrimoniales

Un patrimoine architectural, historique et culturel sensible à l'éolien

Le caractère fortifié des châteaux des Corbières illustre les prouesses techniques et les qualités minérales du territoire. Ces attributs qualifient nombreux édifices religieux et villages. Ce patrimoine très présent dans le massif des Corbières ajoute une valeur historique au paysage.

Parmi les nombreux monuments d'intérêt paysager et patrimonial : l'**abbaye de Fontfroide**, monument historique classé, protégée au titre des sites par un périmètre des terrains entourant l'abbaye, et également incluse dans la zone de préservation du canal du Midi, l'**abbaye Saint Marie de Lagrasse**, monument historique classé compris dans le SPR du village avec 11 autres monuments historiques, témoignent comme les nombreux autres monuments historiques majoritairement religieux ou défensifs de la **richesse du patrimoine protégé des Corbières**.

Un patrimoine plus local, moins médiatisé, comme l'abbaye et l'aqueduc de **Saint-Polycarpe** (monuments historiques inscrits), le château d'Arques (monument historique classé avec un périmètre délimité des abords) ou **les monuments (château et église) qui identifient Villerouge-Termenès** (5 monuments historiques avec leurs périmètres délimités des abords) sont aussi des distinctions patrimoniales finement connectées avec leur paysage et offrant des vues lointaines.

Les Corbières bénéficient d'un riche patrimoine bâti, réparti sur l'ensemble du massif. Souvent implantés en hauteur et lisibles dans le grand paysage, les édifices défensifs ou religieux sont des composantes identitaires des perspectives. Les sites et monuments s'inscrivent avec prégnance dans les panoramas, qualifient les vues, constituent des points d'appel du regard, offrent en retour des belvédères saisissants sur le grand paysage. Les dimensions historiques, culturelles, architecturales et esthétiques exprimées par le patrimoine bâti interfère avec l'apparente simplicité des profils des éoliennes et leur implantation nécessairement dominante.



30- Vue depuis le site classé protégeant les terrains entourant l'abbaye de Fontfroide. Ce point haut offre une lecture du grand paysage où l'abbaye se découvre protégée de la plaine du lézignanais par les reliefs qui l'entourent



31- Depuis le mont Tauch, le parc éolien de Tuchan domine le paysage des Corbières

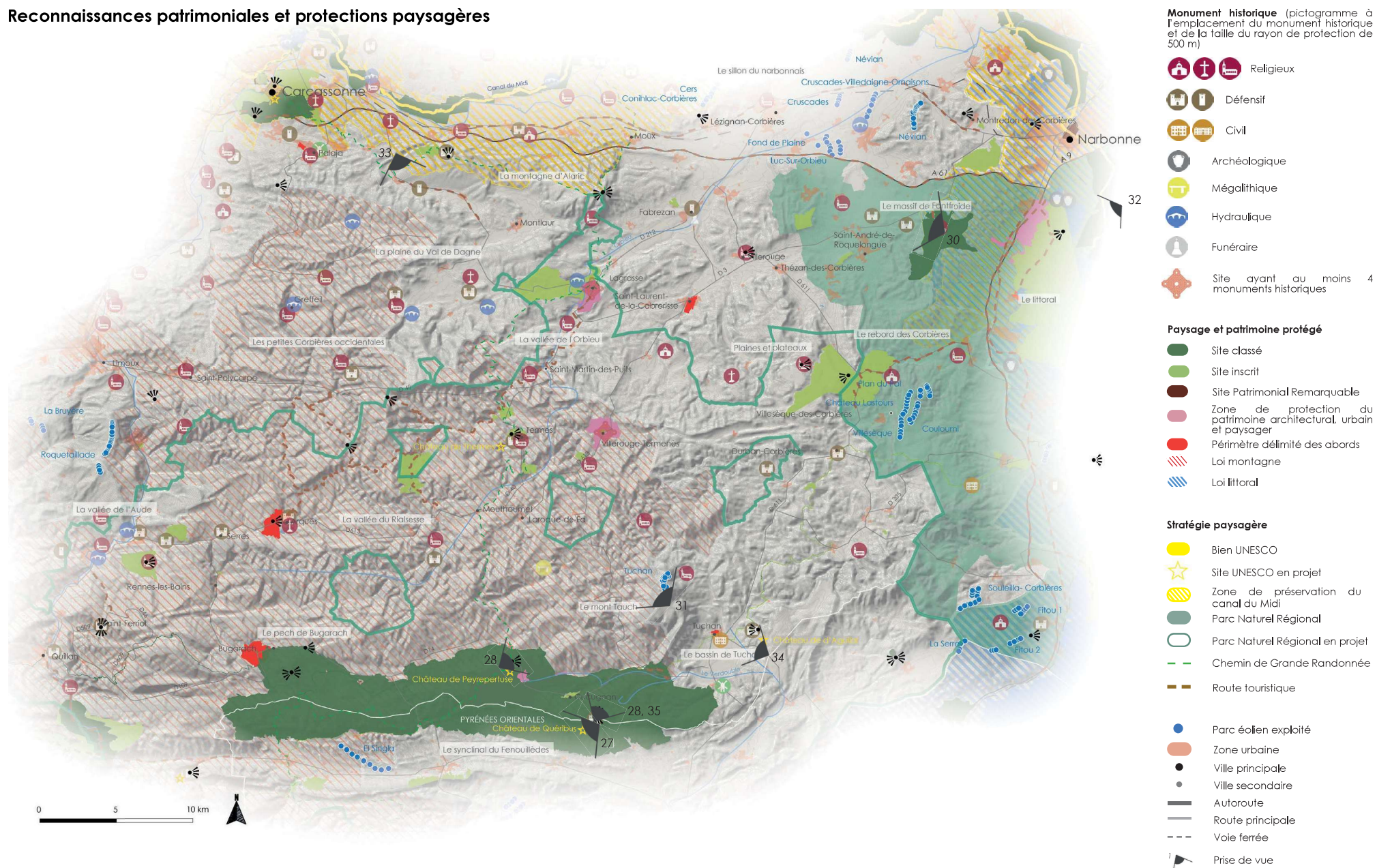
Une gestion des paysages intégrant le développement éolien

Les démarches initiées pour la mise en place du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes attestent de l'intérêt local pour la valorisation et la gestion durable des qualités du territoire. Elles témoignent d'une volonté de porter un développement économique, touristique et énergétique durable dans lequel l'éolien est intégré.

Dans le cadre des actions de préfiguration à la création du PNR Corbières-Fenouillèdes, un document de référence territorial éolien a été réalisé. Ce document se concrétise notamment par une carte de zones de sensibilités du patrimoine naturel, historique et paysager à l'installation de parcs éoliens. Le zonage est accompagné de recommandations vis-à-vis de la compatibilité du patrimoine avec des projets éoliens. La somme des enjeux paysagers et biodiversité fait ressortir deux zones de sensibilité moyenne, dont une en limite des départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, au sud de Durban-Corbières.

Le parc éolien de Tuchan se retrouve dans la zone de sensibilité maximale qui couvre la majeure partie du territoire du futur PNR.

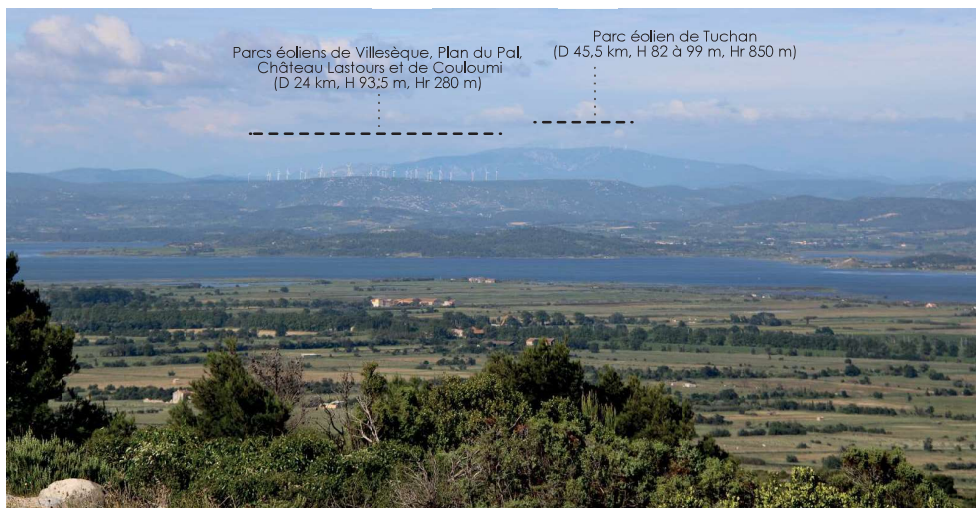
Reconnaitances patrimoniales et protections paysagères



Le caractère singulier des reliefs effacé par les parcs éoliens

Les effets de rupture et de contraste générés par les formes du relief (gorges, vallées, sommets) dynamisent et renouvellent le regard et la perception sensible du paysage.

Dans cette découverte visuelle, le pech de Bugarach, le mont Tauch, la montagne d'Alaric s'affirment comme des silhouettes repères et identitaires du massif des Corbières. Ces reliefs aux profils singuliers caractérisent les grands horizons des panoramas sur les Corbières. Les silhouettes forment des repères dans le lointain. Le profil du mont Tauch s'identifie nettement depuis le littoral ou depuis le belvédère du pic de Nore sur la montagne Noire. **La présence d'éoliennes en prolongement de la silhouette des reliefs symboles des Corbières efface l'identité du relief par celle des éoliennes.** A titre d'exemple, les éoliennes du parc de Tuchan identifient le mont Tauch au détriment du caractère singulier de son profil tabulaire. **Le paysage perd une partie de sa singularité, remplacée par un élément contemporain commun à tout paysage.**



32- Depuis la table d'orientation située sur le massif de la Clape, le parc éolien de Tuchan est visible malgré sa distance, en arrière-plan des parcs éoliens de Villesèque, Plan du Pal, Château Lastours et de Couloumi



33- Depuis la route touristique qui traverse la montagne d'Alaric au niveau de Monze, le relief tabulaire du mont Tauch fonctionne comme un repère de localisation et d'identification des Corbières dans le grand paysage

Des éoliennes dans les panoramas des citadelles du vertige

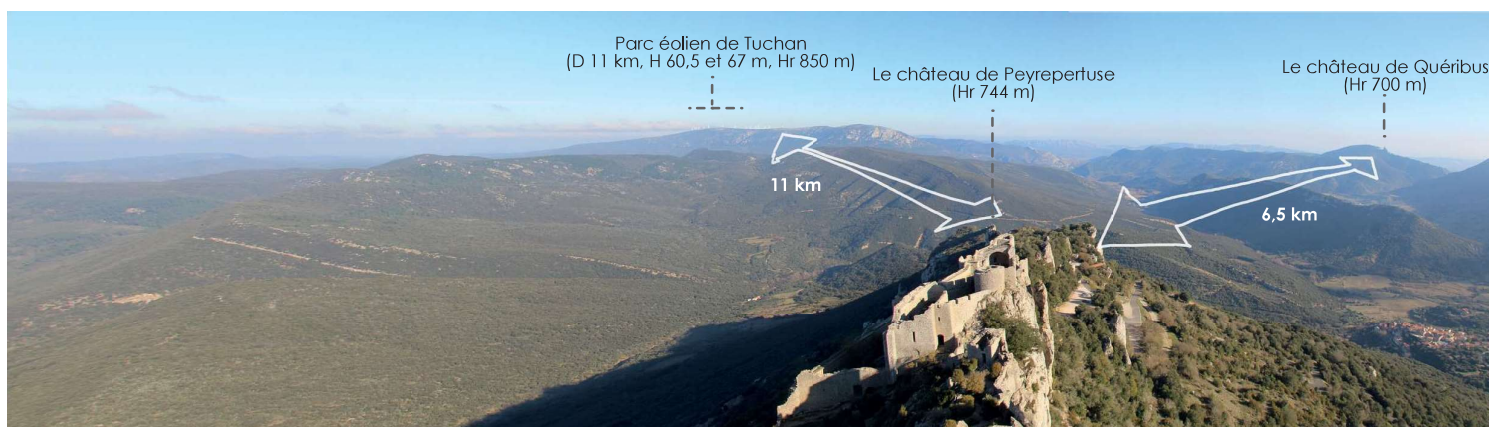
Les châteaux cathares des Corbières pointent sur des crêtes aux falaises vertigineuses et escarpées qui renvoient un sentiment de force de l'architecture dans des sites naturels grandioses. L'empreinte du temps et les conflits humains ont dégradé les murs de pierres mais n'ont pas retiré leur présence dominante dans le paysage.

Les perceptions depuis les citadelles sont **lointaines, panoramiques** et **ouvertes à 360°** avec parfois des **échappées jusqu'à la mer**.

Dans ce contexte paysager unique et spectaculaire, **le parc éolien de Tuchan s'interpose dans les panoramas du château de Peyrepertuse**, seule citadelle du vertige présentant un lien visuel avec le château de Quéribus.



34- Depuis le château d'Aguilar, la silhouette tabulaire du mont Tauch est clairement visible avec ses 18 machines



35- Depuis le château de Peyrepertuse, le parc éolien sur le sommet du mont Tauch est en concurrence visuelle avec le château de Quéribus

Redéfinition des recommandations de 2005 et nouveaux objectifs



36- Vue du futur site d'implantation des parcs éoliens de Saint-Polycarpe et Saint-Salvayre (12 éoliennes de 100 m)

Abandon de la zone de création du PPEA de 2005

En 2005, le PPEA identifiait une zone de création de développement éolien étendue sur le quart sud-ouest du massif des Corbières en limite de la vallée de l'Aude.

En 15 ans, trois projets ont été refusés sur les franges de ce secteur de création.

Deux projets viennent récemment d'être autorisés en bordure nord-ouest de ce secteur, les parcs éoliens de Saint-Polycarpe et de Saint-Salvayre : 12 éoliennes de 100 m de haut implantées à 700 m d'altitude.

Compte tenu du caractère exceptionnel des paysages du massif des Corbières, de la qualité spectaculaire du patrimoine bâti, des émotions transmises par les panoramas uniques et grandioses des Corbières, la zone de création de 2005 n'est pas reconduite en 2020.

Cette suppression conforte la volonté nationale d'inscription des citadelles du vertige sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. La Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) justifiant le dossier de candidature s'appuie sur l'intégrité paysagère des châteaux sentinelles de montagne formant « une identité visuelle très forte et même sans doute unique ».

Le vaste écrin paysager dans lequel s'inscrivent les châteaux d'Aguilar, de Peyrepertuse, de Puilaurens, de Quéribus et de Termes est à préserver d'un développement futur de l'éolien, aucune zone de création ni de densification de l'éolien n'est envisagée.

Supprimer l'impact paysager des éoliennes implantées sur le mont Tauch

Le mont Tauch s'inscrit dans un paysage ample animé d'une succession de reliefs. Sa silhouette tabulaire s'identifie rapidement depuis les points hauts et belvédères à l'intérieur du massif des Corbières comme depuis le littoral et depuis la plaine du Roussillon.

La présence des 18 éoliennes déployées sur une partie du mont Tauch forme un point d'appel dans le grand paysage. L'implantation en 2 lignes courbes superpose les mâts et les pales jusqu'à former un amas d'éoliennes sur un socle longiligne et continu.

Les éoliennes du parc de Tuchan se positionnent en vis-à-vis des panoramas spectaculaires du château de Peyrepertuse.

La dimension moderne et contemporaine amenée par la présence des éoliennes dans l'enveloppe visuelle entre les deux châteaux porte atteinte à la sincérité historique véhiculée par les citadelles et leur écrin paysager.

Le présence du parc de Tuchan démontre l'incompatibilité entre le développement éolien et les paysages patrimoniaux exceptionnels des Corbières.



37- Depuis le sommet du mont Tauch, le parc éolien de Tuchan domine les Corbières jusqu'à la mer Méditerranée

Composer le développement éolien dans des paysages aux échelles proportionnées

Les longues et vastes ouvertures viticoles de part et d'autre des routes départementales D613 et D611 forment **de longs couloirs visuels** au nord-est du massif des Corbières à proximité de Thézan-des-Corbières.

L'horizontalité des plaines viticoles est soulignée par des reliefs continus d'une centaine de mètres de haut qui participent à l'isolement visuel du secteur. L'urbanisation des villages est contenue par un écrin végétal de vignes ou de garrigue et compose le patrimoine local.

Les périmètres réglementaires de protection des sites bâtis ou naturels sont extérieurs à ce carrefour formé par les deux plaines.

Les caractéristiques paysagères des deux plaines sont favorables au développement éolien. Les rapports d'échelle sont proportionnés avec une limite des profondeurs de champ. Les vues sont ouvertes, cadrées par un relief en arrière-plan. A cela s'ajoute des lignes de force lisibles qui participent à la compréhension du paysage. Ces composantes paysagères viennent en appui de projets d'implantation et servent de guide pour des projets cohérents et de qualité.

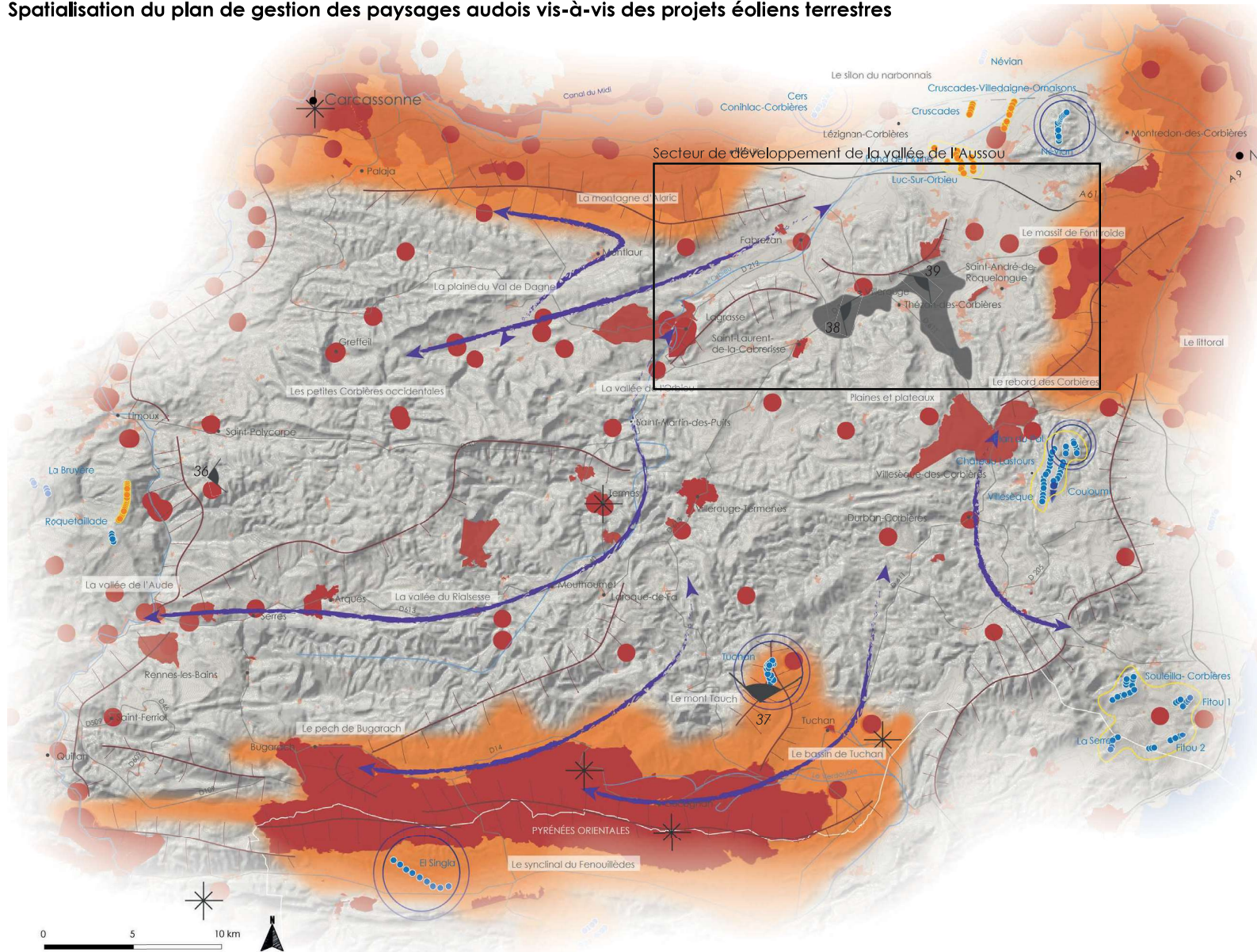


38- Depuis la D613, les reliefs dessinent la plaine et forment la ligne de force du paysage



39- Le vignoble présent autour de Thézan-des-Corbières ouvre la plaine et porte loin le regard

Spatialisation du plan de gestion des paysages audois vis-à-vis des projets éoliens terrestres



-  Protéger les lignes de force du paysage : rebord oriental, le long de la vallée de l'Aude, le synclinal du Fenouillèdes, les reliefs saillants
-  Sauvegarder les grands axes et les respirations paysagères : les vallées, les plateaux, les plaines et les bassins
-  Garantir le bassin visuel de la candidature UNESCO des citadelles du vertige
-  Préserver les protections réglementaires : site classé, site inscrit, monuments historiques, périmètre délimité des abords, SPR
-  Préserver les écrans paysagers et patrimoniaux reconnus en s'appuyant sur la zone de préservation du canal du Midi
-  Garantir l'intégrité des franges et des périphéries des composantes paysagères marquantes
-  Encadrer le repowering et homogénéiser les gabarits d'éoliennes
-  Envisager les extensions de parc éolien uniquement dans le sens indiqué par les flèches
-  Remanier les implantations d'éoliennes en privilégiant des alignements sur une seule ligne avec une régularité dans l'espacement entre chaque machines
-  Parc éolien exploité
-  Secteur de développement de la vallée de l'Aussou
-  Parc éolien à impact paysager et patrimonial majeur
-  Zone urbaine
-  Ville principale
-  Ville secondaire
-  Autoroute
-  Route principale
-  Voie ferrée
-  Prise de vue

Les lignes de force du paysage en appui des projets

La vallée de l'Aussou dessine les derniers rebords du massif des Corbières avec le sillon audois du narbonnais. Elle présente un paysage ouvert avec des perspectives profondes cadrées par des reliefs d'un dénivelé de 100 m avec la vallée. L'urbanisation est contenue autour des villages qui s'égrainent sans grande densité. La vallée s'ouvre en deux secteurs autour de Thézan des Corbières. Elle est isolée visuellement de l'abbaye de Fontfroide et du village de Lagrasse, protégés et reconnus pour leurs qualités patrimoniales.

Ce secteur présente un paysage à la morphologie épurée avec des lignes de force saillantes. L'échelle des lieux, l'axe des reliefs et le tracé des routes participent à guider le projet de paysage éolien.

Le développement de ce secteur est à évaluer au regard des cônes de vue depuis les lieux de vie, en évitant l'effet d'encercllement et en privilégiant le renfort des profondeurs des perspectives par des implantations sur une seule ligne.

Rappel des sensibilités paysagères

- Proximité d'éléments à forte valeur patrimoniale : abbaye de Fontfroide, village de Lagrasse
- Secteur viticole. Le vignoble compose avec la garrigue. Cet écrin végétal dessine les villages et participe à la singularité du paysage vécu.
- Aucun élément vertical ne ponctue le paysage.

Recommandations paysagères

Les caractéristiques paysagères des deux plaines structurent la qualité du projet éolien. Les rapports d'échelle sont proportionnés avec une limite des profondeurs de champ. Les vues sont ouvertes et arrêtées par un relief en arrière-plan. A cela s'ajoute des lignes de forces lisibles qui participent à la compréhension du paysage. Ces composantes paysagères viennent en appui de l'insertion des projets éoliens. Il est également nécessaire de synchroniser le balisage nocturne des éoliennes d'un même parc et des parcs proches.

- Recommandations paysagères 1

- Proscrire les visibilités depuis les sites patrimoniaux protégés, abbaye de Fontfroide et village de Lagrasse.
- Proscrire les implantations sur les parties hautes des reliefs pour limiter la visibilité des éoliennes dans le grand paysage et éviter les effets de surplomb et de contre-plongée entre les éoliennes et les lieux de vie.
- Maintenir une respiration visuelle avec les parcs éoliens de la plaine du lézignanais situés au nord du secteur.

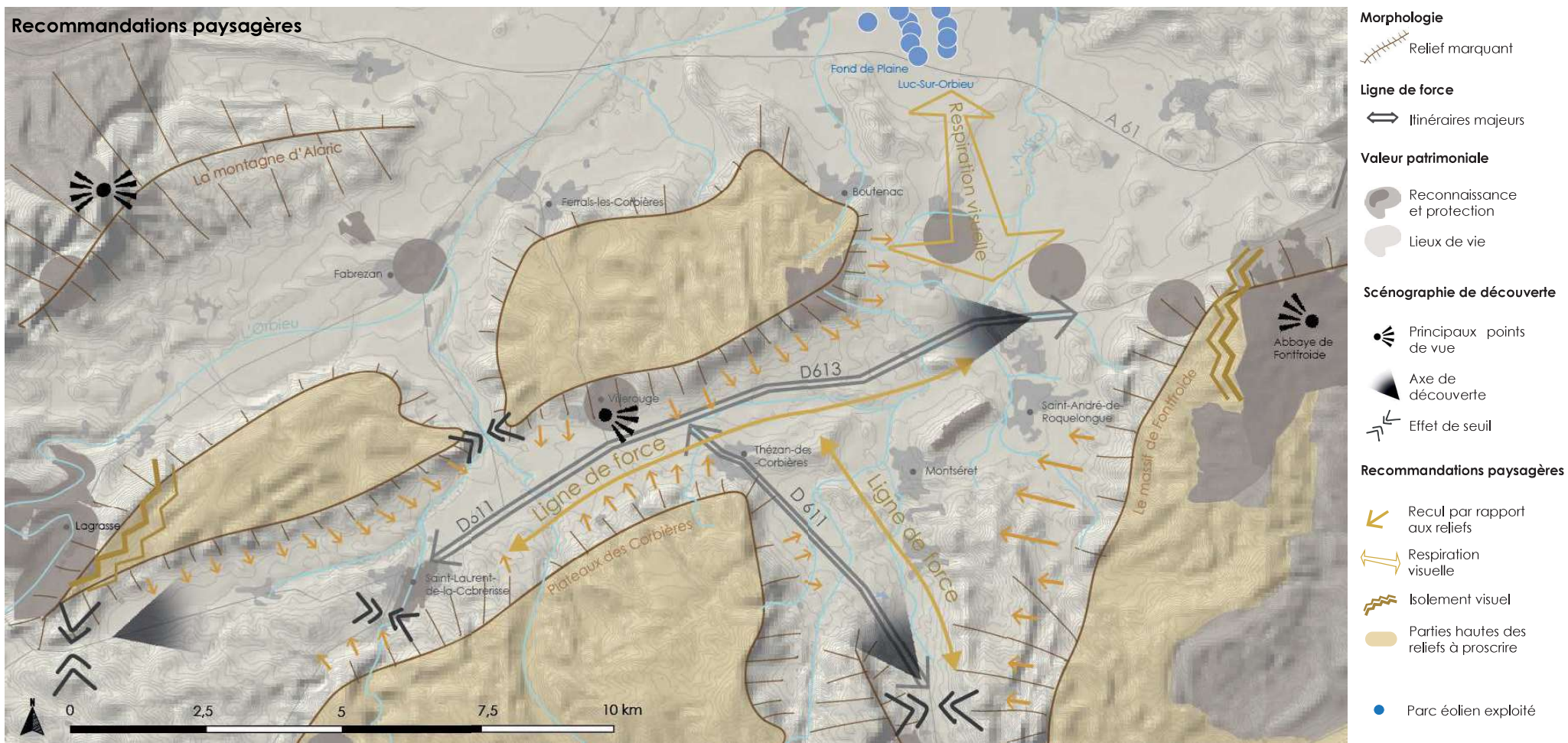
- Recommandations paysagères 2

- Éviter les implantations en vis-à-vis des villages.
- Privilégier des alignements simples et réguliers en parallèle des lignes de force du paysage.
- Éviter les implantations avec des alignements perpendiculaires entre deux parcs.
- Maîtriser la hauteur des éoliennes pour éviter toute concurrence et distorsion avec les reliefs.

- Recommandations paysagères 3

- Limiter le nombre de machines par parcs.
- Adopter un seul et même gabarit d'éoliennes pour l'ensemble des projets.

Secteur de développement de la vallée de l'Aussou





Le grand paysage de la plaine du narbonnais depuis le massif de la Clape